

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
DU LOGEMENT ET DU PATRIMOINE

**Aux auteurs de la Chronique de
l'Archéologie wallonne**

DIVISION DU PATRIMOINE
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Jambes, le 18 février 2008

Réf. : DArch/HR/32

Objet : contribution au volume 16 de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*

Madame, Monsieur,

L'activité archéologique de 2007 fera l'objet du volume 16 et nous souhaitons recevoir vos notices pour le 28 avril 2008, au plus tard.

Nous vous demandons de lire attentivement les instructions aux auteurs, ci-jointes, et de vous y conformer, afin de limiter les corrections et de maintenir ainsi les délais de publication.

Vous êtes invités à remplir les fiches d'auteur et de signalement de site, indispensables à la gestion administrative et documentaire ainsi qu'à l'actualisation des données.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Hélène REMY

Comité de rédaction



Rue des Brigades d'Irlande 1, B-5100 Jambes (Namur)
Tél. : 081/33.24.84 – Fax : 081/33.24.79
E-mail : H.Remy@mrw.wallonie.be

Chronique de l'Archéologie wallonne, vol. 16

Instructions aux auteurs

1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Les textes et illustrations sont à envoyer au plus tard le 28 avril 2008.

Prière de joindre une fiche de signalement par site mentionné et une fiche d'adresse par auteur. Ces fiches, dont les modèles sont fournis en annexe, seront remplies de manière précise et lisible.

Les envois seront transmis à l'adresse suivante :

Direction de l'Archéologie, DGATLP,
Hélène Remy
Rue des Brigades d'Irlande 1,
B-5100 Namur

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél. : 081/33.24.84 ; Fax. : 081/33.24.79

E-Mail : h.remy@mrw.wallonie.be

2. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX TEXTES

ENCODAGE

- Les manuscrits seront remis sur disquette 3,5, sous forme d'un *fichier par notice*, enregistré sous le format *doc* ou *rtf*, sans mise en page particulière, en respectant les caractères spéciaux (italiques, petites capitales).
- La disquette sera accompagnée d'une *copie papier*, en double interligne et doit être **formatée pour PC (MSdos)**.
- Les *noms du logiciel utilisé et des fichiers* figureront sur les documents.

FORME

! Les notices **ne dépasseront pas 5 pages de format A4** (taille des caractères : 12 ; interligne : 1,5). Les notices dépassant ce nombre de pages seront systématiquement renvoyées à leur auteur.

- Le *titre* doit indiquer la nouvelle commune/l'ancienne commune, le sujet.
- Les noms des *auteurs* seront mentionnés sous le titre, avec les prénoms en entier.
- Il n'y a pas de notes infrapaginales.
- Les *légendes* des figures seront encodées à la suite du texte.

CONTENU

Les notices indiqueront en priorité :

- La *localisation de la découverte* à l'aide des coordonnées Lambert et des numéros des parcelles cadastrales.
- Les *circonstances et l'année de la découverte*.
- La *description, la datation* et éventuellement le *lieu de conservation des vestiges*.

BIBLIOGRAPHIE

Attention : la bibliographie figurera à la fin de chaque notice. Dans la notice sera intégré l'appel mentionnant -entre parenthèses- l'auteur, ou les auteurs, et la date de parution, comme dans l'exemple suivant : (Brulet, 1981).

Nous vous demandons la plus grande rigueur et la plus grande précision dans ces mentions bibliographiques, à défaut la notice sera renvoyée à l'auteur ; elles seront présentées comme suit :

Pour un livre

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du prénom, (éd.) ou (dir.) si éditeur(s), année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- *titre complet*, n° de l'édition si nécessaire, lieu de publication, éditeur, éventuellement les volumes, les pages.

Exemple : HATT J.-J., 1970. *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, p. 5-24.

Pour un article dans une revue

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du prénom, (éd.) ou (dir.) si éditeur(s), année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- titre complet de l'article, *titre complet du périodique*, lieu d'édition, éditeur, volume, fascicule, pages, figures.

Exemple : FOCK H., 1994. Burg-Reuland : château fort, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 2, p. 83-84.

Pour un article dans un ouvrage collectif

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du prénom, année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- titre de l'article.
- *In* : auteur(s) (éd.) ou (dir.) si éditeur(s), *titre de l'ouvrage*, volume, fascicule, pages, figures.

Exemple : CORBAU M.-H., 1991. Les voies romaines. *In* : REMY H. (dir.), *Archéologie en Ardenne. De la Préhistoire au XVIII^e siècle*, Bruxelles, p. 111-115.

Pour un article dans une collection

- nom(s) du ou des auteur(s) en PETITES CAPITALES, initiale(s) du ou des prénom(s), (éd.) ou (dir.) si éditeurs, année de publication [entre crochets si supposée] suivie d'un point.
- *titre de l'article*, lieu d'édition, entre parenthèses le nom de la collection, le nom de la série et n° du volume, pages, figures.

Exemples : ULRIX-CLOSSET M. & ROUSSELLE R., 1983. *L'industrie lithique du site rubané du Staberg à Rosmeer*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 249), p. 15-18, fig. 3.

INGELS D., 1996. Un habitat hallstattien au moulin de la Hunelle. In : REMY H. & SOUMOY M. (dir.), *Sur la voie de l'histoire. Archéologie et TGV*, Namur (Études et Documents, Fouilles, 2), p. 129-130.

3. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX ILLUSTRATIONS

<p><u>Nous insistons sur le respect des consignes qui suivent sous peine de devoir écarter les illustrations de mauvaise qualité.</u></p>

PHOTOS, DIAS

- Une à trois illustrations par notice. Ce nombre est proportionnel à la taille du texte.
- Les photos seront de bonne qualité et de préférence en noir et blanc, de format 10 X 15 brillant. Les diapositives sont également admises.

DOCUMENTS VECTORIELS

Afin d'assurer leur lisibilité et leur qualité d'impression (épaisseurs des traits, annotations diverses...), il vous est demandé de définir la largeur de l'illustration conformément à la maquette de la revue, soit une largeur de 5, 11,5 ou 18 cm. Un tirage papier en cours de travail permet d'affiner votre appréciation.

Les documents sont à concevoir **dans les niveaux de gris**, et non dans des protocoles de couleur.

Contours/Traits et surfaces

- Traits : l'épaisseur doit être au minimum de 0,15 pt pour du 100 % noir ; le tramage des traits n'est pas conseillé (utiliser éventuellement différentes épaisseurs suivant la hiérarchie des éléments pour accentuer la lisibilité d'un dessin).
- Surface : des marges de 20 % entre les niveaux de gris des surfaces tramées s'avèrent indispensables.

Lettrage

- La police de caractères à utiliser est l'*arial regular*.
- **Le lettrage ne doit jamais être vectorisé.**

Format d'enregistrement

- Les dessins vectorisés ne seront jamais convertis dans un format matriciel.
- Si le dessin est réalisé sous *Adobe Illustrator* ou *Freehand*, il sera enregistré ou exporté sous *Illustrator* (version CS2 ou antérieure), pour PC.
- Si le dessin est réalisé sous *Corel Draw* : enregistrement sous *Corel Drawn* (version 10 ou antérieure) ou exportation en *Adobe Illustrator* (version CS2 ou antérieure) pour PC.
- Si vous utilisez un logiciel de DAO non mentionné ci-dessus, exporter sous EPS.
- Attention ne jamais utiliser Publisher, Word, Excel ou PowerPoint pour dessiner.

DOCUMENTS MATRICIELS ET PHOTOGRAPHIES NUMÉRIQUES

Les images scannées devront présenter une **définition minimale de 600 dpi** dans leur taille définitive (entre 6 et 18 cm de largeur, voir un exemplaire de la Chronique) et être en format TIFF. Le lettrage utilisé doit être de qualité et lisible, compte tenu des réductions.

Les photographies numériques devront présenter une **définition minimale de 300 dpi** dans leur taille définitive (entre 6 et 18 cm de largeur, voir un exemplaire de la Chronique).

Ces images doivent être enregistrées dans un fichier isolé et ne peuvent être intégrées dans un document Word.

ATTENTION

Afin d'éviter les malentendus, votre courrier doit comporter un tirage papier de chaque illustration DAO.